

Le Nord

ABONNEMENTS
5, rue d'Angette, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Âgaches (Grand-Palais)
BUREAU D'ANNONCES

COMPTES	PUBLICITE
Par la poste, en av. 1	20 francs
Par mandat	18 francs
Par chèque	18 francs
Par espèces	18 francs
Recommandé par mandat	18 francs
Recommandé par chèque	18 francs
Recommandé par espèces	18 francs

CHAMBRE DES DEPUTES

Fin de la séance du vendredi 30 juin 1912

LES INTERPELLATIONS

Après une intervention de M. VELLAT, M. BOUSSON demande au Président du Conseil, la promesse de soutenir devant le Sénat l'ajournement de la loi des finances votée par la Chambre, sur la nomination des membres du conseil de l'enseignement.

M. CAILLAUX donne à M. Bousson la promesse qu'il demande.

M. BOUSSON réserve son interpellation sur la nomination faite en commission de cette loi.

M. BRIZON interrompt sur la constitution d'un nouveau cabinet. Il soutient que M. Cailiaux ne peut conserver, avec la présidence du Conseil, l'administration de sociétés financières.

M. CAILLAUX a la parole. Le Président du Conseil résume sur les points principaux abordés par les différents orateurs.

M. JAURES. — Alors vous entendez ne pas continuer le débat dans les conditions où il est engagé devant la Chambre. (Tonnerre d'applaudissements.)

M. TOURNADO. — Une interpellation est déposée à la Chambre. (Nouveaux applaudissements.)

M. CAILLAUX. — Les interpellations indiquées. Applaudissements à gauche.

M. THIERRY-CAZES estime que le vote sur l'impôt sur le revenu est plus urgent que le projet de réforme électorale.

M. SEMBAT. — En vote au moins un qui est franc. (Rires.)

M. PELLELETAN se peut suivre le Gouvernement qui, en abandonnant les engagements pris par M. Charles Dumont pour les chemins de fer, a renoncé à l'action énergique et complète qui s'impose vis-à-vis des Compagnies.

M. JAURES reproche au Président du Conseil d'avoir abandonné, dans son discours, l'engagement inscrit dans sa déclaration ministérielle de collaborer à la réforme électorale sur la base du projet de la Commission.

M. JAURES. — Pourquoi cette conversation insistante ? C'est qu'on veut que les 218 adversaires de la réforme triomphent de la majorité favorable.

Leur pouvoir républicain s'affaiblit d'une réforme qui réunit les modérés du centre et les conservateurs. Mais que ceux-ci se rassurent, nous cherchons autre chose. Le pays veut la réforme, il l'aura malgré et contre toutes les résistances qu'elle lui suscitera.

L'honneur et le crédit de la Chambre sont engagés. Elle maintiendra la réforme à son ordre du jour (Une grande partie des députés applaudit à tout rompre).

LE PRESIDENT annonce qu'il a reçu un ordre du jour de MM. Painlevé, Breton, Daulmier, etc., membres de la Commission d'enquête nommée par les groupes de gauche.

Cet ordre du jour, rédigé par des proportionnalistes et des anti-proportionnalistes, est ainsi conçu :
« La Chambre confiante dans le Gouvernement pour poursuivre le programme des réformes laïques, fiscales et sociales, comptant sur lui pour réaliser l'union de tous les républicains autour de la réforme électorale et de la faire voter dans le plus bref délai possible, passe à l'ordre du jour ».

M. BRIZON a la parole. Il accepte que l'ordre du jour Painlevé, etc., soit adopté.

Après une suspension de vingt minutes, la séance est reprise. LE PRESIDENT donne le résultat du pointage.

Sur 317 voix contre 173 l'ordre du jour de MM. Painlevé et autres est adopté.

Le règlement de l'ordre du jour

M. LAGROSILLIERE demande la mise à l'ordre du jour à la date du 10 juillet, des interpellations déposées par MM. Thalamas,

ŒUVRES DE MER

Le saint-françois d'Assise et le N.-D. de la Mer

Un cablogramme de Faskrudjord annonce l'arrivée dans cette baie du navire-hôpital « N.-D. de la Mer », le 24 juin. Ce bâtiment, qui avait quitté l'Islande le 27 mai, après une croisière fructueuse au cours de laquelle 90 malades avaient été hospitalisés et 90 lettres distribuées ou reçues, était entré à Aberdeen (Ecosse) le 3 juin, assésant à son passage aux Féroé et aux Shetland, trois goélettes grand-voilières en partance pour le N.-D. de la Mer.

M. THALAMAS insiste pour cette date, mais M. DE SELVES fait remarquer qu'il ne rentrerait de la Hollande que le 7 juillet et qu'il a besoin de se reposer.

Finalment après accord entre les interpellateurs et le ministre, les interpellations sont inscrites à la date du 13 juillet.

M. RAZEMBAUD vient protester contre le renvoi de la proposition de M. Pams à la Commission de l'agriculture au lieu de la Commission des colonies.

La Chambre fixe ainsi son ordre du jour pour lundi : Projet instituant une médaille aux Combattants de 1870-71 ; suite de la discussion sur le projet de la réforme électorale. Séance levée à 8 h. 20. Séance mardi à 8 h.

SENAT

Fixe de la séance du vendredi 30 juin 1912

L'AFFAIRE DE LA NGOKO SANGHA

Après le discours de M. PICHON, M. TROUILLOT explique pourquoi il s'est abstenu de voter sur la proposition de M. Pichon.

M. MILLIES-LACROIX, ancien ministre des Colonies, comme M. Trouillot, vient s'expliquer sur l'absence qu'il a prise dans la même affaire.

Après le discours de M. Millies-Lacroix, la discussion sur la Ngoko Sangha est close.

M. RAYMOND revient sur la question de l'aviation aux colonies et met de nouveau en cause M. Messimy en tant que ministre des Colonies.

M. MESSIMY répond à M. Raymond. Au cours de son discours il déclare que M. Raymond a dit que le général Bonnier qui n'a pas été nommé par lui, n'a pas été nommé par lui.

M. RAYMOND, furieux, oppose à l'assession du ministre un démenti formel.

Un million de francs qui ne se produisent que dans le Sénat, la suite de la discussion est renvoyée à ce matin.

M. ANTHEMIS dépose une demande d'interpellation sur les actes de sabotage commis sur la ligne du Havre.

La séance est ensuite levée; séance ce matin

Gazette du Nord

Vendredi matin, ont eu lieu, à HOUTKERQUE, les funérailles de M. Aimé VANNESTE, conseiller municipal.

Une assistance sympathique suivait la dépouille mortelle qui venait de donner une preuve de l'estime qu'elle avait pour lui et sa famille.

Au nom de la commission municipale de toute la population, M. Vanneste, maire, rappelle en termes émus le rôle actif de M. Vanneste au conseil municipal.

Il loue la vie exemplaire et la générosité chrétienne avec laquelle il a accepté les souffrances de ses dernières années.

Vendredi matin ont été célébrées, à VALENCIENNES, en l'église du Sacré-Cœur, les funérailles de M. Victor BROU, principal employé de la maison Thellier.

Au cimetière Saint-Roch, où une assistance nombreuse avait tenu, malgré la pluie à accompagner le défunt, M. Maurice Thellier prononce, au milieu de l'émotion générale, une allocution.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jesus, Maria, Joseph (7 ans et 7 quart).

Nous apprenons, à HAUTMONT, les fiançailles de Mlle Marcelle Gillet, fille de M. Gillet-Delannoy, brasseur, avec M. Léon Vanvoette, docteur en médecine, d'AVESNES.

ÉCHOS

LE COSTUME DES CHAMBRINES D'ARRAS

Mgr Lobbedey veut décider que, à partir du 2 juillet, les chambrines du chapitre de la cathédrale d'Arras porteront le rochet à dentelle avec parements rouges, distinction à laquelle ils ont droit, la cathédrale ayant rang de basilique mineure.

NOUVELLES MILITAIRES

Génie. — Territoriale. — Sont promus au grade d'officier d'administration de 3e classe, les conducteurs de 4e classe des ponts-et-chaussées Hamaneux à Boulogne-sur-Mer, affecté à la place de Calais ; Carré à Boulogne-sur-Mer, affecté à la place de Lille.

Génie. — Réserve. — M. Tixer, sous-officier de réserve du génie à Arras, est promu sous-lieutenant et affecté au 3e génie ; M. Luquet, lieutenant de génie, demissionnaire, est nommé lieutenant de réserve et affecté au 3e génie.

BAOS ET PASSAGES D'EAU

Le préfet du Nord donne avis qu'il sera procédé le mercredi 26 juillet, à 3 heures, dans l'une des salles de la préfecture, à l'adjudication des droits à percevoir aux passages d'eau de Dédémont, Warneton-Bas et Bombecque, établis sur la rivière

Le Circuit Européen

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation

Le Circuit Européen d'aviation